

ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2^e CLASSE

3^e CONCOURS

SESSION 2021

SUJET

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ :

Série de questions portant sur la résolution d'un cas pratique relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial d'animation principal de 2^e classe peut être confronté.

**Durée : 1h30
Coefficient : 3
1.**

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable et non thermosensible pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce dossier contient 3 pages, y compris celle-ci
Il appartient au candidat de vérifier que le sujet comprend le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir un surveillant

Vous êtes adjoint d'animation territorial principal de 2^e classe au sein d'un accueil de loisirs de Animville, collectivité de 20 000 habitants.

Madame le Maire et son Adjoint à l'Éducation souhaitent développer le volet « vivre ensemble » du PEDT. À ce titre, votre responsable de service vous demande de réfléchir à la mise en place d'activités intergénérationnelles et interculturelles utilisant le vecteur du « jeu ».

Informations complémentaires :

- Les accueils de loisirs maternels et élémentaires fonctionnent pendant toutes les périodes péri et extra-scolaires
- Ils accueillent chaque mercredi environ 250 enfants (130 maternels et 120 élémentaires)
- Un budget de 2 000 euros est prévu pour l'achat de « petit matériel » ou de « prestation de service ».
- Le reste des besoins seront imputés directement dans les budgets de fonctionnement des différents services partenaires.
- Équipements au sein de la collectivité :
 - o 1 Salle des fêtes
 - o 1 Cinéma communal
 - o 1 Médiathèque
 - o 1 Résidence pour personnes âgées
 - o 1 Centre social
 - o 1 Structure jeunesse
 - o 1 Crèche collective, 1 halte-garderie, 120 assistantes maternelles
 - o 10 Écoles maternelles et élémentaires
 - o 2 Collèges
 - o 1 Lycée

- ♦ Vous répondrez dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre.
- ♦ Les réponses doivent figurer dans votre copie et non sur le sujet lui-même.

À l'aide de votre expérience professionnelle et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

Question 1 (4 points) :

En quoi l'utilisation du jeu vous paraît-elle un bon outil pour répondre aux objectifs politiques des élus (développer une action intergénérationnelle et favoriser une approche interculturelle) ? Au moins 4 éléments de réponse attendus.

Question 2 (2 points) :

Au-delà du projet spécifique des élus, pourriez-vous expliquer en quoi le jeu est un excellent outil éducatif très utilisé dans les accueils de loisirs ? Citez ainsi au moins 4 objectifs pédagogiques destinés à un public de maternel.

Question 3 (2 points) :

Au regard des finalités de ce projet, quels sont les partenaires locaux que vous pourriez mobiliser ? Quels pourraient-être leurs rôles respectifs ? 4 partenaires sont attendus pour le développement de la réponse.

Question 4 (8 points) :

En considérant les objectifs visés et les moyens à votre disposition (partenaires, budget), pourriez-vous proposer deux actions à mettre en place lors d'une semaine du jeu organisée pendant le mois de Mai ? Présentez brièvement le fonctionnement de chacune de ces actions ainsi que les moyens matériels et humains qui vous paraissent nécessaires.

Question 5 (4 points) :

Il convient maintenant de s'intéresser à l'évaluation des deux actions que vous venez de décrire. À cette fin, pourriez-vous proposer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui permettront de mesurer les bénéfices de ces actions et les éventuels axes d'amélioration. Deux indicateurs quantitatifs et qualitatifs sont attendus par actions.